

COURSES NATURE EN SEMI-AUTOSUFFISANCE

L'Entente Athlétique du Plateau Est organise la 12^{ème} édition de la Galopée le 13 juin 2010 ainsi que la 7^{ème} édition de la Galopette. Les circuits de 28 et 14 km empruntent en grande partie les chemins de grandes randonnées (GR 25, 25 A) et sentiers balisés, et traversent les communes de Franqueville-St-Pierre, Belbeuf, Gouy, St Aubin Celloville. Une randonnée de 12 km est organisée sur le circuit de la Galopée permettant de voir les coureurs dans la montée du panorama à Belbeuf-St Adrien.

Retrait des dossards Au gymnase du Lycée Galilée le samedi 12/06 de 15h00 à 18h00, et le dimanche 13/06 à partir de 7h00.

Déroulement de la course *Pour la Galopée* : L'épreuve est ouverte aux athlètes licenciés ou non, catégories Espoirs, Seniors, Vétérans, femmes et hommes. Elle se dispute en semi-autosuffisance sur une distance de 28 km (710m dénivelé +) (~ 4 km de route). Un ravitaillement complet à Gouy au 13^{ème} Km, ainsi que deux points d'eau aux 7^{ème} et 20^{ème} km.

Pour la Galopette : L'épreuve est ouverte aux athlètes licenciés ou non à partir de la catégorie Cadets (1994 et avant) femmes et hommes et se dispute sur une distance de 14 km (450m dénivelé +). Ravitaillement complet à mi-parcours.

Sur les courtes portions de course sur route, respecter le code de la route.

Assurance L'EAPE a souscrit une assurance en responsabilité civile pour cette organisation. Les concurrents doivent s'assurer de leur couverture individuelle (licence FFA ou contrat personnel).

Inscriptions Le droit d'engagement est de 11€ par inscription, uniquement par courrier avant le 04 juin 2010). Au-delà de cette date (courrier ou sur place) : majoration de 3€. L'inscription à la Randonnée est de 3 €

Les départs et les arrivées se situent au gymnase du lycée Galilée à Franqueville-St-Pierre. Vous y trouverez des parkings, vestiaires, douches chaudes. Le départ aura lieu à 9 heures pour la Galopée comme pour la Galopette. Le départ de la randonnée est à 9h05.

Consulter le site Internet : <http://eape.athle.com>

Droits à l'image Par sa participation à la Galopée ou à la Galopette, chaque concurrent autorise l'EAPE (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de la course en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve.

Temps éliminatoire Pour la Galopée au second point d'eau à Belbeuf (20^{ème} km) : 2h45'. Les coureurs ayant dépassé cette limite pourront toutefois continuer le circuit en groupe accompagnés d'un coureur « balai » de l'EAPE. Ils ne pourront pas prétendre à être classés.

Récompenses (Galopée et Galopette)

- Souvenir à tous les participants.
- Trophée aux 3 premières femmes et 3 premiers hommes au scratch.
- Coupe aux première et premier de chaque catégorie.
- Challenge du club ou entreprise le(la) plus représenté(e) (Galopée et Galopette confondues).
- Challenge du club le plus performant sur 3 coureurs (galopée uniquement).

Vous êtes licencié(e) à la Fédération Française d'Athlétisme: Titulaire d'une licence Athlé compétition ou Athlé santé Loisirs option Running ou d'un Pass Running.

Joignez une photocopie de votre licence avec votre bulletin d'engagement.

Vous êtes licencié(e) à la FSCE, la FSGT, UFOLEP ou FF Triathlon:

Dans ce cas, la mention de **non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition** doit apparaître de façon précise par tous les moyens sur la carte licence. Joignez une photocopie de votre licence avec votre bulletin d'engagement.

Vous n'êtes pas licencié(e): Joignez obligatoirement une photocopie de votre certificat médical datant de moins d'un an vous autorisant à pratiquer **la course à pied en compétition**.

- Pas de présentation de certificat médical pour la randonnée, par conséquent pas de dossard ni de classement

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS CES DOCUMENTS

Inscription

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : E-mail :

Club :

N°licence : Fédération :

Date et signature :

Galopée 28 km 11€

Galopette 14 km 11€

Randonnée 12 km 3 €

Majoration de 3€ après le 04 juin 2010 (Galopée et Galopette uniquement)

Ci-joint un chèque de _____ €, libellé à l'ordre de EAPE.

Bulletin à envoyer à :

Philippe DUVAL – 277, rue Pasteur 76520 FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE

tél. : 02.35.80.85.68 ou 06 82 09 36 64

eape@wanadoo.fr